



CONSTRUIRE SON BUSINESS PLAN EN QUELQUES ÉTAPES

Découvrez en quelques étapes comment faire un business plan, en toute simplicité, facilité et rapidité ! Cette formation certifiante est pour vous.

- Vous souhaitez préparer un projet de création-reprise d'entreprise de façon cohérente et professionnelle ?**
- Formaliser à l'écrit votre projet, le présenter de façon argumentée ?**
- Concevoir la stratégie générale de votre projet entrepreneurial ?**
- Élaborer un business model cible ?**
- Concevoir les stratégies opérationnelles de votre projet ?**
- Trouver le financement nécessaire et démarrer les premières actions pour lancer l'activité ?**

POURQUOI FAIRE UN BUSINESS PLAN ?

Le business plan est un document fondamental pour tout créateur-repreneur d'entreprise.

Il permet de clarifier vos idées, analyser votre environnement, valider votre potentiel de rentabilité, structurer votre offre de produits et services, hiérarchiser vos objectifs, présenter votre projet à des partenaires financiers,...

Le business plan est donc un outil de réflexion, de communication et de pilotage. C'est votre feuille de route !

NOTRE REPONSE

Un parcours individualisé de 7 heures pour développer un projet entrepreneurial réussi et préparer votre projet de création-reprise : définir une stratégie, construire un business model cohérent, préparer et optimiser votre recherche de financements...

Au fil de l'avancement de votre projet, en entretiens et avec l'aide des supports à votre disposition, vous travaillerez sur les sujets suivants :

- **De l'idée au business model validé**
 - L'analyse du contexte, de son environnement
 - L'élaboration de la stratégie · L'étude de marché
 - La définition d'un business model challengé, validé, cohérent par-rapport aux objectifs
- **Les stratégies opérationnelles**
 - La stratégie marketing (offre, prix, distribution...), commerciale et de communication
 - La stratégie de fabrication
- **La validation financière du projet**
 - L'évaluation des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (RH, charges et investissements)
 - Les choix juridiques, fiscaux et sociaux
 - Le prévisionnel financier sur 3 ans
- **La recherche des partenaires financiers adaptés et les indicateurs de pilotage de l'entreprise**
 - La formalisation d'un business plan optimisé
 - Les outils efficaces pour piloter une entreprise au démarrage

C'est une formation certifiante validée par la présentation du pitch de votre projet devant un jury composé d'un dirigeant d'entreprise et d'un conseiller création-reprise de la CCI.

A l'issue de ce pitch, vous obtiendrez votre **certificat de compétences « Bâtir un projet entrepreneurial durable »**.

VOTRE INTERLOCUTEUR

A Bain de Bretagne, Brocéliande, Combourg, Fougères, Guichen, Rennes, Redon, Saint-Malo, Vitré, une équipe dédiée de conseillers création-reprise d'entreprise pour vous aider à construire votre projet.

Un référent unique vous accompagne de A à Z pendant 7h, à répartir selon la maturité et l'état d'avancement de votre projet.

Véritable expert de la création-reprise, le conseiller vous permet de vous concentrer sur les fondamentaux du business plan.

Il sécurise le montage de votre projet et augmente ainsi vos chances de réussite.

Son expérience, sa maîtrise des dossiers vous apportent la sérénité essentielle à votre parcours.

MODALITES PRATIQUES

- **Ce dispositif s'adresse** à tous les créateurs et repreneurs déterminés qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise avec méthode.
- **En amont, un rendez-vous découverte est obligatoire avec un conseiller création-reprise pour bien comprendre vos attentes et**

valider votre éligibilité dans le dispositif. C'est un rdv téléphonique d'une durée de 30 mn.

- **Le livrable** : Un business plan professionnel
- **Une formation-action certifiante** d'une durée de 7h avec un conseiller création-reprise d'entreprise de la CCI.
- **Coût** : 850 € TTC, possibilité de prise en charge dans le cadre du CPF.
- **Une formation éligible CPF** :



CA M'INTERESSE, JE SOUHAITE BENEFICIER D'UN RENDEZ-VOUS

Je souhaite disposer de plus d'informations sur la **formation certifiante** « **Bâtir un projet entrepreneurial durable** », merci de remplir le formulaire ci-dessous.

Un conseiller de la CCI Ille-et-Vilaine vous recontacte dans un délai de 72h pour vous proposer un rendez-vous téléphonique (30 mn).

Si vous souhaitez financer la formation avec votre compte formation, toutes les modalités pratiques ci-dessous.

- Connectez-vous sur le site « Mon compte formation » www.moncompteformation.gouv.fr
- Créez votre compte en vous munissant de votre numéro de sécurité sociale.
- Trouvez la formation certifiante « Bâtir un projet entrepreneurial durable » à Rennes
- et Inscrivez-vous



CONSTRUIRE SON BUSINESS PLAN EN QUELQUES ÉTAPES

Découvrez en quelques étapes comment faire un business plan, en toute simplicité, facilité et rapidité ! Cette formation certifiante est pour vous.

- Vous souhaitez préparer un projet de création-reprise d'entreprise de façon cohérente et professionnelle ?**
- Formaliser à l'écrit votre projet, le présenter de façon argumentée ?**
- Concevoir la stratégie générale de votre projet entrepreneurial ?**
- Élaborer un business model cible ?**
- Concevoir les stratégies opérationnelles de votre projet ?**
- Trouver le financement nécessaire et démarrer les premières actions pour lancer l'activité ?**

POURQUOI FAIRE UN BUSINESS PLAN ?

Le business plan est un document fondamental pour tout créateur-repreneur d'entreprise.

Il permet de clarifier vos idées, analyser votre environnement, valider votre potentiel de rentabilité, structurer votre offre de produits et services, hiérarchiser vos objectifs, présenter votre projet à des partenaires financiers,...

Le business plan est donc un outil de réflexion, de communication et de pilotage. C'est votre feuille de route !

NOTRE REPONSE

Un parcours individualisé de 7 heures pour développer un projet entrepreneurial réussi et préparer votre projet de création-reprise : définir une stratégie, construire un business model cohérent, préparer et optimiser votre recherche de financements...

Au fil de l'avancement de votre projet, en entretiens et avec l'aide des supports à votre disposition, vous travaillerez sur les sujets suivants :

- **De l'idée au business model validé**
 - L'analyse du contexte, de son environnement
 - L'élaboration de la stratégie · L'étude de marché
 - La définition d'un business model challengé, validé, cohérent par-rapport aux objectifs
- **Les stratégies opérationnelles**
 - La stratégie marketing (offre, prix, distribution...), commerciale et de communication
 - La stratégie de fabrication
- **La validation financière du projet**
 - L'évaluation des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (RH, charges et investissements)
 - Les choix juridiques, fiscaux et sociaux
 - Le prévisionnel financier sur 3 ans
- **La recherche des partenaires financiers adaptés et les indicateurs de pilotage de l'entreprise**
 - La formalisation d'un business plan optimisé
 - Les outils efficaces pour piloter une entreprise au démarrage

C'est une formation certifiante validée par la présentation du pitch de votre projet devant un jury composé d'un dirigeant d'entreprise et d'un conseiller création-reprise de la CCI.

A l'issue de ce pitch, vous obtiendrez votre **certificat de compétences « Bâtir un projet entrepreneurial durable »**.

VOTRE INTERLOCUTEUR

A Bain de Bretagne, Brocéliande, Combourg, Fougères, Guichen, Rennes, Redon, Saint-Malo, Vitré, une équipe dédiée de conseillers création-reprise d'entreprise pour vous aider à construire votre projet.

Un référent unique vous accompagne de A à Z pendant 7h, à répartir selon la maturité et l'état d'avancement de votre projet.

Véritable expert de la création-reprise, le conseiller vous permet de vous concentrer sur les fondamentaux du business plan.

Il sécurise le montage de votre projet et augmente ainsi vos chances de réussite.

Son expérience, sa maîtrise des dossiers vous apportent la sérénité essentielle à votre parcours.

MODALITES PRATIQUES

- **Ce dispositif s'adresse** à tous les créateurs et repreneurs déterminés qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise avec méthode.
- **En amont, un rendez-vous découverte est obligatoire avec un conseiller création-reprise pour bien comprendre vos attentes et**

valider votre éligibilité dans le dispositif. C'est un rdv téléphonique d'une durée de 30 mn.

- **Le livrable** : Un business plan professionnel
- **Une formation-action certifiante** d'une durée de 7h avec un conseiller création-reprise d'entreprise de la CCI.
- **Coût** : 850 € TTC, possibilité de prise en charge dans le cadre du CPF.
- **Une formation éligible CPF** :



CA M'INTERESSE, JE SOUHAITE BENEFICIER D'UN RENDEZ-VOUS

Je souhaite disposer de plus d'informations sur la **formation certifiante** « **Bâtir un projet entrepreneurial durable** », merci de remplir le formulaire ci-dessous.

Un conseiller de la CCI Ile-et-Vilaine vous recontacte dans un délai de 72h pour vous proposer un rendez-vous téléphonique (30 mn).

Si vous souhaitez financer la formation avec votre compte formation, toutes les modalités pratiques ci-dessous.

- Connectez-vous sur le site « Mon compte formation » www.moncompteformation.gouv.fr
- Créez votre compte en vous munissant de votre numéro de sécurité sociale.
- Trouvez la formation certifiante « Bâtir un projet entrepreneurial durable » à Rennes
- et Inscrivez-vous